

FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC \*\*\*  
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
des Membres du Bureau  
et du Comité Directeur  
ROCHEFORT, le 6 Juin 2011**

Excusés : Agnès Prigent-Thomas, Vivian Roux

**Ordre du jour** : selon les convocations

Deux réunions sont programmées. La Présidente ouvre la réunion de bureau à 18 h 45 et celle avec les membres du CD à 19 h 40.

Geneviève Freund informe les participants qu'il y a 803 archers licenciés se décomposant comme il suit :

- 276 licenciés adultes participant aux compétitions
- 321 jeunes
- 73 poussins
- 28 découvertes
- 6 conventions "sport adapté"
- 86 loisirs
- 13 bénévoles

**Tarifs des licences 2012-2013**

Afin de motiver les bénévoles, le CD a décidé un abaissement de la cotisation de 12 € à 5 €. La part du CD sur les licences est maintenue à 13 €.

**Frais de déplacement** : 0,33 € à compter du 1er septembre 2011.

**Assemblée Générale** : fixée au 15 octobre à 14 h 30.

Il était prévu de faire l'AG à Macqueville, nouveau club. Malheureusement, le Président a décidé d'arrêter le club. En conséquence, la Présidente fait appel à candidature pour un nouveau lieu, si pas de proposition celle-ci aura lieu à Rochefort au Palais des Congrès. La Secrétaire est chargée de mettre une option de réservation pour une salle.

Deux postes sont à pourvoir en tant que membres du CD. Les membres du bureau et des commissions restent inchangés. Un appel à candidature sera transmis aux Présidents de Club fin août. Les candidatures devront parvenir à la Secrétaire un mois avant l'AG.

A l'ordre du jour : le règlement intérieur antinomique avec celui de la FFTA et modifications diverses.

La Présidente rappelle aux membres du CD, et notamment aux Commissions, de faire un rapport d'activité à remettre au 15 septembre délai de rigueur.

## Courrier reçu

La FFTA donne son accord au Club de Surgères pour l'**organisation de la semaine "Jeunes" du 23 au 27 juillet 2012**. La Présidente précise qu'il faut que les jeunes du département profitent de ces journées car elles sont ouvertes à tous. Geneviève Freund fera appel à bénévoles. 40 bénévoles par jour seront nécessaires pour les 2 terrains, soit pour la semaine 250 archers, voir plus si possible.

Budget 54 000 € mais insuffisant et sans hébergement des bénévoles. La Présidente fera appel à des mécènes, des sponsors, le CG, etc... et sollicitera également Hervé Gouinaud qui s'est déjà engagé à hauteur de 2 500 € plus les trophées pour le concours individuel.

**Saint Jean d'Angely** : invitation à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 14 juin 2011.

**Rochefort** : fête les 40 ans du club. Demande le barnum pour le 1er juillet.

## Bilan de l'année 2011 et projets 2012

**Stages 4** ont été effectués : Cheusse - préparation mentale - 2 stages arc à poulies.

**Groupe départemental** : 6 archers - les 2 nouveaux se sont bien intégrés. Déborah Courpron espère qu'un des jeunes intégrera le groupe de la Ligue.

**Projets de stages :** Boyardville du 22 au 24 octobre 2011 qui sera ouvert à tous les jeunes.

Cheusse : du 3 au 5 mai 2012.

Matériel : 31 mars 2012

Préparation mentale : 28 janvier 2012, salle à déterminer

Arc à poulies : 17 mars 2012

**Internet :** pas de problème.

**Récompenses :** pas de problème également.

**Commission Handisport :** Michel Armengol a été licencié en tant que cadre par la Fédération Handisport. Cela lui permet d'être au courant des événements et d'y participer. Par rapport à l'année dernière 2 journées de plus ont été organisées. Projet d'une journée en juillet avec plusieurs sports. Journées prévues : Ile Handi, Pons.

**Projet d'achat de matériel :** Geneviève se charge de demander des devis.

→ **1 ordinateur :** l'ordinateur alloué à l'ADS a plus de 5 ans et devient obsolète les membres du CD donnent leur accord pour son renouvellement. Néanmoins, le Trésorier signale que l'on peut avoir une subvention du CNDS ou du CG mais qu'il est trop tard dans le calendrier.

→ **3 cibles 3D**

**Projet de développement de l'ADS :** Convention avec le collège de Matha dès septembre. Une 2ème convention est en cours avec le collège de Surgères. Déborah Courpron signale que les collèges ont des réticences notamment au niveau de la sécurité. Pour les 2 collèges, elle interviendra le lundi et le jeudi.

Mairie de Rochefort : en projet 3 trimestres sur du PEL.

Création d'une équipe 3D, hommes-femmes. Pour la mise en œuvre, la collaboration de St Sauvant est nécessaire. Si, il y a création d'une équipe, il faudra envisager de faire une tenue, au minimum, un T-shirt qui pourrait également servir pour les autres compétitions et pour toutes les armes. Déborah suivra et accompagnera l'équipe au Championnat de France qui se déroulera en Gironde.

La Présidente suggère de réfléchir à l'organisation :

- d'un stage aux jeunes archers débutants en avril pour les accrocher et les fidéliser...
- un stage d'été, sous quelles conditions l'envisager : départemental, régional et quel public.

Déborah précise que ces stages existent dans les autres départements mais avec des activités variés.

**Planchers de qualification** pour le titre de Champion départemental fédéral sont validés. Concernant le tir Fita, en raison des modifications des modalités de tir en 2011, les planchers de qualification sont annulés dans un premier temps.

**Championnat départemental salle** : 14 et 15 janvier 2012. La Présidente précise qu'il est souhaitable que ce championnat soit organisé par un club différent chaque année. Si la salle n'est pas suffisamment grande, ce concours pourrait se faire sur 2 jours et se propose d'écrire aux Présidents de Club.

## Question diverses

Cyrille Ospel observe qu'il est possible de faire un concours, sans que le club est un arbitre, avec l'accord de la FITA. La Présidente précise que cela ne peut se faire que de manière exceptionnelle et seulement sur un championnat départemental ou de ligue, avec accords des instances adéquates.

\*\*\*\*\*

La Présidente lève la séance 21 h 15.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund